



Suite de la page 3

bien-être de leurs enfants mais aussi pour enclencher un mécanisme de résilience ? Comment les aider à se repositionner comme acteur de leur vie et leur permettre une projection dans le futur en tant que parent ? Les deux services ont établi un protocole commun d'intervention à destination des familles. « *L'objectif est de renforcer les compétences parentales des parents en développant leurs capacités d'empathie envers leur enfant et d'appuyer la question de la différenciation des membres de la famille* », explique Aïcha Ait Ahmad, responsable de l'accueil des enfants au CVFE. L'utilisation d'outils systémiques et symboliques est privilégiée. Ceux-ci permettent une mise à distance qui aide tant l'adulte que l'enfant à s'exprimer au-delà des mots. Ce protocole se déve-

loppe en plusieurs séances avec les parents et/ou les enfants. Une vingtaine de familles et une dizaine de fratries sont impliquées dans le projet.

Contact

- **Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE) :**
Rue Maghin, 11 – B-4000 Liège – +32 (4) 221 60 69 – cvfe@cvfe.be – www.cvfe.be.
- **Service d'aide sociale aux justiciables (SASJ) :** Rue de la Chapelle, 69 – B-4800 Verviers – +32 (87) 33 60 89 – sasj.verviers@skynet.be.

Retrouvez plus de détails sur ces projets, ainsi que la description de quatre autres initiatives (ASBL Article 27, SASPE Reine Astrid, ASBL Lutte contre l'exclusion sociale de Molenbeek et RIEPP) sur le site des Cahiers : <http://fondshoutman.be/cahiers/>.



L'eau@la bouche

COLLOQUE

Pauvretés, Enfances, Familles

le 28 novembre à Liège

Le programme complet du colloque du 28 novembre prochain, « **Pauvretés, Enfances, Familles – Des constats, des défis, des démarches innovantes** » (Palais des Congrès de Liège), est joint à ce Cahier. N'hésitez pas à nous contacter pour toute inscription ou information (info@fondshoutman.be ou +32 (2) 543 11 71. Un numéro spécial des Cahiers est également prévu à l'occasion du colloque ; il paraîtra le 28 novembre.

Autres thèmes soutenus par le Fonds Houtman

De nombreux autres thèmes sont soutenus à l'heure actuelle par le Fonds. Certains ont déjà fait l'objet d'une publication dans les Cahiers :

- L'accessibilité des écoles pour les enfants handicapés et l'intégration des enfants handicapés de façon générale ; voir nos Cahiers 7 (<http://fondshoutman.be/cahiers/>) ;
- L'éducation au bien-être ;
- Les enfants de parents détenus : le réseau « Itinérances » et la question des enfants dont la mère est incarcérée ; voir nos Cahiers 3, 10

et 12 (<http://fondshoutman.be/cahiers/>) ;

- La discrimination en milieu scolaire ;
- L'enfant exposé à la violence entre partenaires ;
- Les enfants victimes d'abus sexuels ; voir nos Cahiers 13 (<http://fondshoutman.be/cahiers/>) ;
- Les questions de fin de vie et de début de vie autour de la grande prématurité ;
- L'enfermement des mineurs ;
- Le soutien à la parentalité...

Pour toute information sur ces thèmes, contacter le Fonds Houtman : info@fondshoutman.be ou +32 2 543 11 71.

2014 : le Fonds Houtman aura 25 ans !

Dans ce cadre, plusieurs Prix seront remis. L'appel à candidatures sera bientôt disponible. A suivre sur www.fondshoutman.be.



Les c@hiers du Fonds Houtman n° 16

octobre 2013



Le studio mobile du projet « Carnets de route ». © AMO Samarcande

DOSSIER « LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ » 3/4

Précarité et diversité des publics 2-3

ECHOS FONDS 4

- Colloque « Pauvretés, enfances, familles »
- Autres thèmes soutenus par le Fonds Houtman
- 2014 : le Fonds Houtman aura 25 ans !

■ ÉDITO

Ce numéro est le troisième Cahier du Fonds Houtman consacré à la lutte contre la pauvreté. C'est aussi le dernier numéro descriptif des actions et recherches soutenues par le Fonds depuis 2009 sur ce thème. Les numéros 14 et 15 sont toujours disponibles en ligne (www.fondshoutman.be) et un numéro spécial se prépare pour novembre 2013, attestant l'importance donnée à cette problématique par le Fonds.

Nous n'avons pas eu l'ambition de soutenir des travaux sur l'ensemble des causes de la pauvreté, sujet fort vaste, dont il existe d'ailleurs d'excellentes synthèses (citons, par exemple, le rapport « Pauvreté » du Délégué général aux droits de l'enfant, paru en novembre 2009, l'Annuaire fédéral de la pauvreté, ou encore le dernier rapport Oxfam, intitulé « Le piège de l'austérité »). Le Fonds a voulu plutôt s'intéresser aux conséquences de la pauvreté, en particulier sur les familles et les enfants. Il va sans dire que le vocable « pauvreté » recouvre non seulement des précarités matérielles, mais aussi des inégalités sociales, qui aujourd'hui accablent un pourcentage élevé de familles en Fédération Wallonie-Bruxelles, et qui touchent, en particulier, de nombreux enfants.

Ces trois numéros doivent dans leur lecture être reliés au colloque « Pauvretés, Enfances, Familles – Des constats, des défis, des démarches inno-

vantes » du 28 novembre prochain, organisé par le Fonds Houtman au Palais des Congrès de Liège. D'éminents spécialistes belges versés dans cette matière commenteront les résultats de ces importants travaux, qui doivent déboucher maintenant sur de vraies propositions positives en matière de précarité des familles, propositions visant à améliorer notamment l'accessibilité des services à l'enfance, l'inclusion des jeunes et de leur famille, et l'accompagnement des parents en situation de précarité sociale, matérielle et psychologique. Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous retrouvons en novembre pour clôturer cet important thème.

Prof. Marc Vaincel,
Administrateur Général du Fonds Houtman.



Éditeur responsable : M. Vaincel,
Avenue de la Toison d'Or 60C,
1060 Bruxelles (Belgique).
Tél. +32 (0)2 543 11 71
Fax : +32 (0)2 543 11 78
www.fondshoutman.be

Coordination : Texto asbl
Tél. +32 (0)4 220 96 50
Fax : +32 (0)4 222 30 45
www.texto.be

Création graphique :
www.texto.be



OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE
Fédération Wallonie-Bruxelles

L'icône indique qu'un développement plus complet des articles est proposé sur le site www.fondshoutman.be

Précarité et diversité des publics

Les 3 projets présentés dans ce Cahier portent sur les spécificités des haltes accueil, sur le placement des jeunes en IPPJ, sur les violences conjugales et la parentalité. Ils renvoient aux 3 publics prioritaires du Fonds dans ce dossier : les enfants, les jeunes et les parents.

Paroles de jeunes en IPPJ et questionnements des professionnels

Par le biais de son projet « Carnets de route », le service d'aide en milieu ouvert Samarcande (AMO) a recueilli la parole d'environ 200 jeunes placés dans les IPPJ (Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse) de Saint-Servais, de Braine-le-Château et de Wauthier-Braine. Aujourd'hui, grâce au soutien du Fonds Houtman, et en collaboration avec le Centre de recherches criminologiques de l'ULB, ces récits ont pu être analysés et mis en parallèle avec des témoignages d'intervenants en IPPJ (Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse). Le but de cette démarche est de travailler sur les représentations des intervenants et, in fine, d'améliorer la compréhension de ces jeunes par les acteurs de terrain. Quatre grandes thématiques ont été dégagées : la famille, le placement en institution, l'estime de soi et l'avenir.

Des enseignements pour l'action

La recherche révèle notamment que le modèle protectionnel et l'organisation du placement imposent aux professionnels des missions parfois contradictoires qui rendent compliqué un travail éducatif cohérent : il s'agit de sanctionner et d'évaluer, tout en aidant le jeune et en poursuivant un objectif de normalisation et de réinsertion. Ces contradictions sont ressenties par la plupart des jeunes, qui perçoivent les éducateurs comme des représentants de l'autorité, une position difficilement conciliable avec la création d'un lien de confiance.

Les constats tirés de la parole des uns et des autres soulignent le besoin de se questionner de manière plus approfondie sur les politiques et les pratiques d'enfermement dans leur ensemble. « Nous proposons

une réflexion sur la reconnaissance et la mise à profit des moments privilégiés où la relation éducative est vécue dans l'échange », explique Marie Cardon, chercheuse à l'ULB. Jeunes et professionnels soulignent l'importance de ces moments plus authentiques, qui trouvent leur place souvent en marge de l'institution. L'une des pistes d'action proposée est de les développer davantage et d'assumer collectivement la prise de risque que cela comporte. Cette recherche invite également à l'analyse et à la remise en question de la mission d'évaluation qui incombe aujourd'hui aussi aux éducateurs.

Contact

- **AMO Samarcande** : Rue de Theux, 51-53 – B-1040 Bruxelles
+32 (2) 647 47 03 – samarcande@skynet.be – www.samarcande.be.
- **ULB – Faculté de droit et de criminologie** – Marie Cardon :
Campus du Solbosch – Bâtiment H et bureau 5233 – ULB CP137 –
Avenue F. D. Roosevelt, 50 – B-1050 Bruxelles – +32 (2) 650 47 92 –
mcardond@ulb.ac.be.

www.fondshoutman.be

Une diversité d'accueils pour une diversité de pauvretés – Neuf haltes accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles

L'accès à un accueil de qualité est un droit pour tout enfant mais ce secteur manque cruellement de places pour rencontrer l'ensemble des demandes. Conséquence immédiate : la priorité est donnée aux parents qui travaillent. Les familles marquées par la pauvreté économique, sociale, culturelle ou relationnelle sont de ce fait très rarement présentes au sein des milieux d'accueil subventionnés. Les haltes accueil, construites sur des projets plus souples et adaptés au quotidien des familles faisant face à de nombreuses difficultés et vivant dans la pauvreté, constituent une alternative aux crèches conventionnelles.

C'est au départ de ces constats que la Coordination des haltes accueil de la Communauté française (la CHACOF, qui rassemble plus d'une vingtaine d'associations wallonnes et bruxelloises) a mené une enquête participative auprès de neuf haltes accueil, avec l'objectif de répondre à ces deux questions principales : quelles sont les demandes et quels sont les besoins des familles touchées par la pauvreté lorsqu'il est question de l'accueil de la petite enfance ; et quelles sont les pratiques développées par les haltes accueil pour y répondre ? Les résultats de cette étude ont vocation d'outil de travail pour les professionnels.

Des familles plus pauvres

Les haltes accueil développent une approche globale de la famille et investissent pleinement les trois fonctions de l'accueil : les fonctions sociale, éducative et économique. Au travers d'une plus grande accessibilité financière, temporelle, sociale, culturelle et/ou géographique, ces structures ont développé des actions et des pratiques spécifiques aux difficultés rencontrées par ces familles qui connaissent en effet un risque avéré de vivre dans la pauvreté. Les parents sont les premiers partenaires des équipes pour un accueil de qualité. Cette dynamique de coéducation se construit dans le cadre d'une relation de confiance favorisée par l'écoute, les échanges et les initiatives pour rencontrer les besoins des familles. « Quand la famille va mieux, c'est l'enfant qui va mieux », résume la chercheuse Aurélie Meys.

Les haltes accueil vont au-devant des besoins des familles, dans une attitude de bienveillance et de considération de l'autre. « La halte accueil représente un sas d'entrée pour ces familles : en poussant la porte permet que d'autres portes s'ouvrent à elles », illustre A. Meys. Ces autres portes, les familles pourront choisir, à leur rythme et accompagnées des professionnels, de les ouvrir ou non...

Contact

CHACOF – Geneviève Culot (Présidente) – +32 (85) 31 67 70 ou
+32 (496) 788 331 genevieve.culot@gmail.com ; Aurélie Meys,
chercheuse – +32 (479) 944 238 – chacof.coordination@gmail.com.

www.fondshoutman.be

Violence conjugale et parentalité

Le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE), à Liège, et le Service d'aide sociale aux justiciables de Verviers (SASJ) ont pu observer dans leur pratique que la violence conjugale affectait la relation parentale.

Le CVFE mène depuis des années des interventions spécialisées auprès des femmes victimes de violences et auprès de leurs enfants, parallèlement à un accompagnement des auteurs. Le SASJ a quant à lui pour mission d'apporter une aide psychosociale aux auteurs et aux victimes d'infractions pénales. Il a également développé une aide spécifique aux enfants, victimes directes ou indirectes de ces actes. « En les écoutant nous faire part de leurs difficultés, des difficultés qu'ils n'osent pas ou ne peuvent pas exprimer à leurs parents par peur de réactiver le conflit, la nécessité d'aller au-delà du couple pour entrer dans les liens affectifs et relationnels entre les parents et leurs enfants s'est imposée », explique Caroline De Vos, psychologue.

Comment remettre la parentalité au cœur des considérations de ces hommes et de ces femmes, pour le



Illustrations utilisées par le CVFE pour soutenir les familles confrontées aux violences conjugales dans l'expression de leur vécu. © CVFE